

Programme de Coopération Transfrontalière  
Italie/France "Maritime"  
2007-2013

ACRONYME DU PROJET SY.NE.R.G.I.E.

TITRE DU PROJET

SYSTEME DE GESTION PREVISIONNELLE ET OPERATIONNELLE POUR LA REDUCTION DU RISQUE HYDROGEOLOGIQUE

Le projet SYNERGIE concerne la prévention des risques dérivant de l'instabilité hydraulique et hydrogéologique déterminée par les causes les plus diverses (incendies, urbanisation sauvage, manque de manutention des bois etc...).

Les interventions du projet auront lieu au sein de zones particulièrement vulnérables sous le profil hydraulique et hydrogéologique des provinces de Massa-Carrare, Lucques, La Spezia et Sassari et du territoire de compétence de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse. Ce dernier, avec le Consorzio di Scienze della Terra de La Spezia apportera une contribution scientifique et technique significative pour la réalisation du projet.

L'objectif général de SYNERGIE est de réduire le risque hydrogéologique au sein de l'aire de coopération en améliorant les systèmes de réponse aux urgences de nature hydrogéologique (en relation avec l'eau et le feu) et donc de garantir un plus haut niveau de sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.

DESCRIPTION DU PROJET

En termes de sécurité, les destinataires qui tireront bénéfice du projet sont les populations résidentes et tous ceux qui exploitent les aires objets du présent projet.

S'agissant des aspects « innovation » et « emploi », les différents sujets constituant le système de protection civile ainsi que tous les sujets directement ou indirectement impliqués (organismes publics territoriaux, universités, associations de volontariat, association de porteurs de handicap, associations de catégorie, opérateurs économiques, écoles) en tireront bénéfice.

Les activités prévoient :

- o l'identification et/ou une analyse détaillée, à travers des systèmes de géo référence, des aires les plus vulnérables, des éléments de risque, des compétences requises et des modalités d'intervention des unités de protection civile existant dans l'aire de coopération (tableau des connaissances) ;
- o la formulation et expérimentation d'un système de gestion prévisionnel et opérationnel fonctionnel à l'abattement du risque hydraulique dans l'aire (modèles, plans d'action et simulation), ainsi que l'acquisition de données expérimentales.
- o Le tableau de connaissances servira à mettre en œuvre les données et les études existantes, en évitant d'inutiles superpositions. Les actions n'ignorent jamais les systèmes régionaux de monitoring du risque

hydraulique et sont orientées, dans les limites des compétences des partenaires, à l'uniformisation et à l'augmentation, en situation d'urgence, du niveau d'innovation des instruments de monitoring et des modalités de secours et de communication en temps réel entre les opérateurs et entre ceux-ci et la population.

RESULTATS ESCOMPTES

- ü Optimisation des prestations des salles de contrôle de la protection civile existant dans les territoires de l'aire transfrontalière ;
- ü Meilleure connaissance des aires critiques et des principaux éléments de risque ;
- ü Mise en lumière des principales carences techniques dans les systèmes de monitoring et de secours ;
- ü Connaissance des compétences et des profils professionnels requis pour la prévision et la gestion du risque hydrogéologique et hydraulique ;
- ü Comparaison et échange de bonnes pratiques au niveau transfrontalier sur les politiques, les normes et les modalités de gestion et d'intervention opérationnelle du risque hydrogéologique et hydraulique ;
- ü Augmentation de la capacité de prévision et de monitoring des événements hydrogéologiques et hydrauliques de la part des sujets compétents en la matière ;
- ü Meilleure promptitude et meilleur temps de réaction dans les interventions de simulation de réponse à la crise et de secours ;
- ü Validation de modèles innovants de communication et de raccord en temps réel entre les sujets actifs compétents et entre les autorités et la population ;
- ü Sensibilisation de la population aux comportements vertueux pour la prévention du risque et l'auto-défense en cas d'événement ;
- ü Partage des résultats obtenus en termes de réduction de l'exposition au risque ;
- ü Meilleure connaissance des résultats du projet auprès de la population porteuse d'intérêt ;
- ü Action de Mainstreaming.

AXE	III
DATE DE DEMARRAGE DU PROJET	18.07.2012
DUREE DU PROJET	n. 30 mois

LOCALISATION DU PROJET	L'aire géographique concerne l'ensemble des territoires du PO Italie – France Maritime.	
BUDGET DU PROJET	€ 1.283.932,00	
CONTRIBUTION UE	€ 962.949,00	
FONDS UE	FEDER	
CHEF DE FILE	Région	TOSCANE
	Organisme	Province de Lucques Servizio Tecnico e Polizia Provinciale
	Référent	Gennarino Costabile/ Monica Lazzaroni
	Téléphone	+39. 058/3417743 - 793
	Téléfax	+39.0583/417343
		<a href="mailto:g.costabile@provincia.lucca.it">g.costabile@provincia.lucca.it</a>
	Courriel	<a href="mailto:m.lazzaroni@provincia.lucca.it">m.lazzaroni@provincia.lucca.it</a> <a href="mailto:politichecomunitarie@provincia.lucca.it">politichecomunitarie@provincia.lucca.it</a>
PARTENAIRES	Corse	-Collectivité Territoriale de Corse- Office d'Equipement Hydraulique de la Corse
	Toscane	-Province de Massa Carrara- Settore Pianificazione Rurale e Forestale - Protezione Civile
		-Province de la Spezia- Sviluppo Economico e Politiche Comunitarie
	Ligurie	-Consortium universitarie de géophysique de la Spezia
	Sardaigne	-Province de Sassari- Programmazione e pianificazione